

Appel solennel au Ministre de l'Éducation nationale en date du 28 octobre 2020

A la rentrée 2020, la France était un des rares pays à alléger le protocole sanitaire applicable aux établissements scolaires. Le Gouvernement a décidé que les enfants n'étaient pas contagieux, un peu comme il avait décrété, en 1986, que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à nos frontières.

Le virus progresse à un rythme affolant, les services d'urgence et de réanimation saturent déjà, d'éminents membres du corps médical lancent des alertes très alarmistes, le nombre quotidien de décès dus à la covid explose. Rien n'y a fait : le Ministère a continué à écarter soigneusement les représentants des maîtres de la réflexion sur le protocole sanitaire qui est resté un sujet tabou.

Toutes les techniques sont bonnes pour éviter l'échange. Les représentants des maîtres ? Le Ministre les ignore : il ne les reçoit jamais, ne leur répond jamais. Le Ministre de l'Éducation nationale ? Les représentants des maîtres le connaissent... par les media !

Il avait été annoncé que les maîtres devaient être associés à la gestion et au suivi de la crise sanitaire. Tel n'a pas été le cas. Et, en dépit des demandes du Snec-CFTC, il n'y a aucun interlocuteur identifié, que ce soit au ministère ou dans les rectorats et DSDEN, auquel faire remonter les situations locales problématiques. Rien ne vous remonte, M. le Ministre ? Donc il n'y a pas de problèmes ? C'est un peu trop facile !

Nous faire répondre que les masques chirurgicaux sont réservés aux personnels soignants, c'est considérer les enseignants français comme de la chair à canon. Et les enseignants ne peuvent pas rester des journées entières avec 35 élèves ou plus, dans des salles que l'on conseille d'aérer... toutes les trois heures, munis de masques « grand public » pour seule protection.

M. le Ministre, ceci est un appel solennel. La décision de continuer à accueillir des classes entières se traduira par des décès et des situations de handicap qui pourraient pourtant être évités.

Nos demandes sont simples, raisonnables et responsables. Nous voulons :

- Que les maîtres soient dotés en masques chirurgicaux de type II (pouvoir de filtration de 98 %).
- L'obligation pour les élèves de porter un masque dès le CP.
- Une limitation de l'accueil : allègement des programmes pour accueillir des demi-groupes.
- L'interdiction d'utiliser les salles non ventilées en permanence.
- La mise en place, dans chaque lieu accueillant des élèves, de réceptacles hermétiques pour les masques et les mouchoirs usagés.
- La prise systématique de température pour toute personne, adulte ou jeune, pénétrant dans un établissement scolaire.
- La mise en œuvre rapide d'instances de communication et de concertation au niveau national et dans chaque académie.
- La publication rapide d'un annuaire d'interlocuteurs référents (ministère, rectorats, DSDEN) en matière de suivi de la crise sanitaire.